

# Évaluation prospective de l'appui du PME à l'éducation au niveau des pays

Malawi, Second Rapport Annuel

RÉSUMÉ EXÉCUTIF | OCTOBRE 2019



A network diagram with several grey circular nodes connected by thin grey lines. The nodes are arranged in a roughly triangular pattern, with a central node connected to many other nodes. A semi-transparent grey rectangular box is overlaid on the diagram, containing text. At the bottom of the page, there is a solid blue horizontal bar.

**Copyright © Universalia 2019, tous droits réservés**

Groupe de gestion Universalia  
245, avenue Victoria, bureau 200  
Westmount, Montréal (Québec)  
Canada H3Z 2M6

*[www.universalia.com](http://www.universalia.com)*

# Résumé exécutif

## A) Aperçu

Il s'agit du second (et dernier) rapport annuel développé dans le cadre de l'évaluation prospective sur trois ans du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) au Malawi - l'une des huit évaluations prospectives au niveau des pays qui seront complétées par un total de 20 évaluations sommatives, réalisées entre 2018 et 2020. Il fait suite à un rapport initial sur le Malawi, soumis en juin 2018 et un premier rapport annuel soumis en décembre 2018. Le présent rapport dévoile les résultats de la mission d'évaluation prospective finale dans le pays, qui s'est déroulée du 6 mai au 10 mai 2019. Il présente également les observations issues de l'examen à mi-parcours du financement de mise en œuvre du plan du secteur de l'éducation (ESPIG), qui a eu lieu du 25 au 28 mai 2019. Les conclusions sont tirées de l'ensemble des données collectées et du suivi et de l'évaluation entrepris pendant la période d'évaluation.

## B) But et objectifs

Les évaluations prospectives gaugent si le soutien et l'influence du PME orientent la planification, la mise en œuvre et le suivi du secteur de l'éducation vers les résultats intermédiaires décrits dans sa théorie du changement (TdC). Au cours des deux premières années, les évaluations prospectives ont regardé de l'avant et ont exploré ce qui se passait, lorsque cela se passait. Elles ont observé de près les décisions initiales, documenté les perspectives des décideurs et se sont concentrées sur les activités et la participation des principales parties prenantes au début de la période considérée, afin de comprendre si des progrès ont été réalisés et si, et dans quelle mesure, le PME a apporté une contribution. Ce rapport finalise l'évaluation pour le Malawi avec une vue sommative couvrant la période 2017-2020.

Les évaluations prospectives examinent la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des contributions du PME au niveau des pays, ainsi que la validité de la TdC du PME à la lumière de son Plan stratégique pour 2016-2020. En outre, elles cherchent à déterminer si, et comment, le soutien et les activités du PME concourent aux résultats et à l'impact potentiel au niveau des pays. Elles sont conçues pour évaluer les progrès du PME vis-à-vis ses propres buts et objectifs.

## C) L'éducation au Malawi

Le Malawi est un pays enclavé d'Afrique australe avec une croissance démographique globale de 3,5%. La population totale est de 17,6 millions d'habitants, dont 45% sont âgés de moins de 15 ans. Le Malawi est l'un des pays les moins avancés du monde, avec un indice de développement humain (IDH) classant le pays 171e sur 188 et avec un revenu national brut par habitant de 360 \$ US en 2018.

La jeunesse de la population du Malawi et sa croissance rapide, combinées à l'introduction de l'enseignement primaire gratuit, exercent une pression sur l'éducation. Le système est « toujours en mode de rattrapage, conduisant simultanément à des taux de redoublement et d'abandon chroniques élevés et à de faibles résultats d'apprentissage ». Il existe également d'importantes disparités urbaines et rurales dans le contexte de l'éducation au Malawi. Par exemple, le taux d'achèvement dans les écoles primaires urbaines est de 52,9%, tandis qu'il est de 23,9% dans les zones rurales. De grandes variations dans le déploiement et la répartition des enseignants et une pénurie de salles de classe sont d'autres contraintes majeures pour dispenser une éducation de qualité à tous les enfants au Malawi.

Le système éducatif du Malawi est composé de l'enseignement préscolaire (3-5 ans), primaire (« normes » 1-8, entre 6 et 13 ans), secondaire (formulaires 1-4, entre 14 et 17 ans) et quatre ans d'enseignement supérieur (de 18 à 22 ans). Huit années de scolarité primaire sont obligatoires. L'année académique commence en septembre et se

termine en juillet. La langue d'enseignement pour les « normes » 1 à 4 est le chichewa et l'anglais pour la « norme » 5.

Le Plan national du secteur de l'éducation (National Education Sector Plan, ou NESP 2008/09 - 2017/18, étendu à 2019/2020) décrit la stratégie du pays pour développer l'éducation de la petite enfance, améliorer la qualité, la pertinence et l'accès à l'éducation de base, promouvoir la formation technique et professionnelle en réponse à besoins du marché du travail et soutenir l'enseignement supérieur et la recherche. Ce plan décennal a été conçu comme un élément essentiel pour la réalisation de la Stratégie de croissance et de développement du Malawi (Malawi Growth and Development Strategy, ou MGDS).

Le NESP a été opérationnalisé par l'intermédiaire des Plans de mise en œuvre du secteur de l'éducation (Education Sector Implementation Plans, ou ESIP). Les enseignements tirés de l'ESIP I (2008-12) ont informé l'ESIP II (2013-17) et son plan d'action, conformément au Plan de performance du secteur de l'éducation de 2016/17. L'ESIP II du ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie (Ministry of Education, Science and Technology, ou MoEST) se concentre sur des domaines thématiques identifiés : apprentissage précoce, rétention des apprenants, matériels d'enseignement et d'apprentissage, gestion et formation des enseignants, décentralisation, accès et infrastructure éducative et développement des compétences. Bien que le Malawi ait commencé à développer un nouveau ESIP en 2017, l'ESIP II a été prolongé au-delà de 2017, jusqu'à ce que le nouvel ESIP soit en place.

## D) Le PME au Malawi

Le Malawi est un partenaire du PME depuis 2009, lorsqu'il a joint le prédécesseur du PME, l'Initiative Fast Track (FTI). Le Malawi a reçu jusqu'à présent quatre financements, et deux allocations du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) ont été assignées à la Coalition pour l'éducation de la société civile (Civil Society Education Coalition, ou CSEC). Le Malawi est également inclus dans le Programme des activités mondiales et régionales (GRA).

Le PME fournit également un large éventail d'intrants non financiers tels que l'assistance technique, le plaidoyer, l'échange de connaissances, les normes de qualité et les prérequis de financement. Ces éléments font partie du soutien qui est évalué lors de la présente évaluation prospective entreprise au Malawi.

Au cours de la période d'évaluation (2017-2020), l'engagement du PME se compose principalement de l'ESPIG - appelé Projet d'amélioration du secteur de l'éducation du Malawi (Malawi Education Sector Improvement Project, ou MESIP) - et d'un soutien non financier à la planification, au dialogue/suivi et au financement (par exemple, un soutien technique au Trésor concernant la budgétisation, etc.). Le projet d'amélioration du secteur de l'éducation de 44,9 millions de dollars du Malawi, qui a atteint son terme en mai 2019, est le deuxième ESPIG pour MoEST. Le nouveau modèle de financement ESPIG du PME comprend deux mécanismes: la tranche fixe et la tranche variable, sur la base des performances par rapport aux indicateurs clés définis lors du processus de candidature. La Banque mondiale est l'agent de subvention et le rôle d'agence de coordination est rempli à tour de rôle, le DFID remplissant actuellement le rôle (2018/19). Le MESIP comprend cinq éléments clés:

- **Composante 1** (10,24 millions de dollars): Subventions pour l'amélioration des écoles basées sur la performance afin d'améliorer la promotion et la rétention ;
- **Composante 2** (9,60 millions de dollars): Améliorer l'équité pour les plus défavorisés, y compris les filles ;
- **Composante 3** (6,91 millions USD): Améliorer les résultats d'apprentissage, la responsabilisation et la rentabilité des écoles ;
- **Composante 4** (13,47 millions de dollars): Indicateurs de décaissement liés à la part variable ; et
- **Composante 5** (4,68 millions de dollars): Gestion de projet, appui et coordination du programme sectoriel.

## E) Contributions du PME à la planification sectorielle

### *État de la planification du secteur au Malawi, 2017-2020*

Dans l'ensemble, le Plan national du secteur de l'éducation du Malawi (et les plans de mise en œuvre qui y sont associés) est approprié par le gouvernement et est fondé sur des données probantes. Le plan sectoriel est guidé par le Plan national du secteur de l'éducation 2008-2017 (National Education Sector Plan, ou NESP) du MoEST, étendu à 2020, et est inclus dans la stratégie de croissance et de développement du Malawi (MGDS). Le NESP 2008-2020 fournit le schéma directeur des objectifs éducatifs au niveau national et vise à mettre en œuvre les stratégies décrites dans la stratégie MGDS II : élargir l'accès équitable à l'éducation ; améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation ; et améliorer la gouvernance et la gestion des services et programmes éducatifs. Le NESP 2008-2020 est opérationnalisé par deux plans quinquennaux de mise en œuvre du secteur de l'éducation (Education Sector Implementation Plans, ou ESIP). Le premier ESIP a couvert la première moitié de la mise en œuvre du NESP (2008 - 2012), tandis que le second ESIP s'étend de 2013/14 à 2019/2020 ; il a été prolongé à la suite du plan d'action ESIP II et constitue donc le cadre de mise en œuvre actuel du NESP.

Le DFID a commandité une évaluation externe de l'ESIP II au nom des partenaires au développement (PDD) et du Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) en 2014. Les problèmes et préoccupations clés soulevés pendant cette évaluation externe du plan n'ont par la suite pas été suffisamment pris en compte pour soutenir la mise en œuvre subséquente du plan. Bien que le plan du Malawi reflétât une vision globale, fut fondé sur des preuves, sensible au contexte et attentif aux disparités, les faiblesses du plan en termes de stratégie et de réalisabilité ont limité sa mise en œuvre et son suivi ultérieurs. De plus, ESIP II ne traite pas des sous-secteurs importants en dehors de l'éducation de base.

En préparation du processus de planification à venir, étant donné que le NESP doit se terminer en 2020, les parties prenantes ont estimé que le plan précédent était trop ambitieux, que les stratégies n'étaient pas suffisantes pour atteindre les objectifs, et que le plan ne se concentrait pas suffisamment sur les résultats et ne s'engageait pas systématiquement avec d'autres ministères. Plusieurs interlocuteurs clés confirment que tout au long de la mise en œuvre du plan, les enseignements tirés du suivi n'ont pas été utilisés pour réfléchir sur le plan et élaborer des stratégies de mise en œuvre. Cette perspective a été reprise par plusieurs groupes de parties prenantes en ce qui concerne le lien entre la planification et le dialogue/suivi sectoriels.

### *Contributions du PME à la planification sectorielle*

L'accent mis sur l'adhésion aux lignes directrices du PME pour les plans sectoriels a été explicite dans la préparation du deuxième plan de mise en œuvre en 2013. Selon l'examen d'octobre 2017 du NESP et de l'ESIP II, les PDD ont constaté que les analyses étaient faibles dans la première itération. Par conséquent, le Malawi a reçu un ESPDG du PME en 2014-2016 pour développer ESIP II. S'appuyant sur une analyse sectorielle (financée par l'UNICEF), l'ESIP II du Malawi s'est concentré sur l'amélioration des résultats d'apprentissage.

Les parties prenantes ont convenu que le soutien non financier du PME (y compris le soutien technique et les exigences de financement) a amélioré l'ESIP II de plusieurs manières, car il était plus solide en analyse et en profondeur que l'itération précédente (ESIP I). Cela a accru l'inclusivité du processus d'élaboration du plan, la profondeur du plan, l'utilisation de données et un dialogue de haut niveau entre les parties prenantes. Le processus de planification inclusive a également conduit à un dialogue plus inclusif au Malawi, les groupes de la société civile prenant régulièrement part au dialogue durant la préparation puis la mise en œuvre du plan. Bien que le soutien non financier soit plus apprécié que le soutien financier pour la planification, l'appui budgétaire par le biais d'un ESPIG a incité le gouvernement à suivre les processus d'assurance qualité du PME pendant la phase de planification.



Plusieurs groupes de parties prenantes ont confirmé que bien que la situation puisse changer, le Malawi ne prévoit pas actuellement de poser une requête d'ESPDG pour le processus de planification du prochain plan sectoriel. La principale raison invoquée était le temps nécessaire pour répondre aux exigences du PME pour recevoir un ESPDG, en particulier concernant le niveau d'effort requis pour se conformer aux prérequis. Les PDD ont indiqué que cela comprenait des exigences à long terme telles que l'analyse du secteur de l'éducation et des cycles d'assurance qualité. Le prochain processus d'élaboration de la plan devrait être financé par l'UNICEF, avec un soutien technique fourni par l'Union européenne. Cependant, les cycles d'assurance qualité et la réalisation d'une analyse du secteur de l'éducation sont liés au financement ESPIG. Cela indique que les PDD ne comprennent pas le processus ESPDG et / ou perçoivent tous les processus du PME comme encombrants. Bien qu'un ESPDG ne soit pas recherché pour la prochaine période de financement, les parties prenantes estiment que les enseignements de la période de planification précédente seraient appliqués au prochain cycle.

### **Implications pour le PME**

Il existe une incertitude concernant l'endossement et la qualité d'un plan sectoriel si ce dernier n'est pas jugé « réalisable ». La réalisabilité au sein du modèle opérationnel du PME, tel que le comprend l'équipe d'évaluation, a tendance à se référer à la mesure dans laquelle les buts, objectifs et indicateurs sont susceptibles d'être atteints par les pays partenaires. Le cas du Malawi souligne que la réalisabilité devrait également inclure la mesure dans laquelle des stratégies solides sont en place et la mesure dans laquelle la mise en œuvre de ces stratégies est dispatchée entre les différents partenaires, départements et unités spécifiques, avec des délais raisonnables. Actuellement, l'accent n'est pas encore mis sur la réalisabilité. Il est plutôt considéré uniquement comme un critère de qualité du PME à respecter.

Des questions se posent également sur la manière dont les partenaires peuvent aborder les problèmes soulevés au stade de la planification de manière plus cohérente. Toutes les réflexions concernant les difficultés de mise en œuvre à la fin du cycle politique ont été mises en évidence au début du cycle suivant, mais n'ont pas été suffisamment prises en compte.

## **F) Contributions du PME au dialogue et au suivi sectoriels**

### **État du dialogue et du suivi sectoriels au Malawi, entre 2017-2020**

Le dialogue sectoriel a toujours été fort dans le secteur de l'éducation au Malawi. Le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) se réunit depuis 2006, alors les PDD étaient engagés dans la préparation du NESP. Dès le début, le dialogue sectoriel a été promu au sein du GLPE par un engagement commun du gouvernement et de ses partenaires de développement en faveur d'une approche sectorielle (SWAp) pour la planification, le développement et le financement du secteur de l'éducation. Il existe des structures adéquates pour soutenir un dialogue inclusif et fréquent au Malawi : à savoir le Groupe de travail sectoriel (considéré comme le GLPE), le Groupe des partenaires pour le développement de l'éducation (Education Development Partner Group, ou EDPG) et une série de groupes de travail techniques (Technical Working Groups, ou TWG).

Cependant, la participation et le dialogue actif ont diminué depuis le début et au-delà de la mise en œuvre de l'ESPIG. En outre, aucune amélioration notable n'a été constatée dans le niveau de dialogue entre les revues sectorielle conjointes (RSC) de 2016 et de 2017. Dans le premier rapport CLE au Malawi, malgré la structure solide (GLPE, TWG, EDPG, etc.) en place pour promouvoir le dialogue sectoriel, les opportunités de dialogue sectoriel étaient rares.

Il y a eu des améliorations dans l'inclusivité. Cependant, la responsabilité du gouvernement pour la mise en œuvre vis-à-vis des bailleurs, des bénéficiaires et des citoyens reste faible. Les OSC et les partenaires au développement ont tous deux souligné qu'il y avait toujours des problèmes avec la responsabilité du gouvernement envers les bailleurs et les bénéficiaires pour la mise en œuvre et les résultats atteints. Par conséquent, un certain nombre de

hauts fonctionnaires et PDD ont convenu que le dialogue sectoriel du MoEST reste axé sur les résultats immédiats plutôt que sur les résultats sur le plus long terme. Un certain nombre de parties prenantes gouvernementales ont poussé pour que l'accent soit davantage mis sur les indicateurs de résultats immédiats par rapport aux résultats de plus long terme, car certains objectifs d'indicateurs de résultats de long terme ne pourraient être atteints à temps. De nombreuses parties prenantes ont convenu que ces questions sont le symptôme d'un manque d'orientation stratégique dans le dialogue sectoriel. Certaines parties prenantes ont également noté qu'il est difficile d'avoir un dialogue basé sur des données probantes dans un contexte avec des statistiques contestées et peu fiables. Au Malawi, les parties prenantes avaient des opinions partagées sur la mesure dans laquelle le dialogue sectoriel est fondé sur des données probantes, à la fois faisant état des données sur les problèmes et sur des solutions efficaces possibles.

Plusieurs outils de suivi sont en place au Malawi, y compris les revues sectorielles conjointes. Le principal outil de suivi du secteur de l'éducation au Malawi est le Système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE). Pour améliorer la fiabilité et la disponibilité de statistiques de qualité sur l'éducation, le MoEST a institutionnalisé la décentralisation de la collecte des données vers toutes les zones et clusters dans l'ensemble des districts d'éducation.

Le processus de revues sectorielles conjointes (RSC) au Malawi est une forme bien établie et continue de présentation de rapports et d'examen, et il implique également un large groupe de parties prenantes, ce qui l'aide à promouvoir la responsabilité mutuelle dans l'ensemble du secteur. La RSC est le principal moyen de communiquer avec les parties prenantes sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et sur le budget, comme indiqué dans le plan d'action ESIP II. La RSC la plus récente a eu lieu fin 2018. Au fil du temps, la qualité du processus de RSC au Malawi a fluctué. Les données les plus récentes du cadre de résultats du PME, au cours de la période considérée, montrent une certaine baisse de qualité.

Des investissements importants ont été réalisés pour améliorer la collecte, la qualité et la fréquence du suivi sectoriel ; des questions demeurent cependant sur la fiabilité des données du SIGE. Il y a peu d'informations disponibles sur la mesure dans laquelle les données sur l'éducation sont systématiquement vérifiées comme étant fiables et valides. L'Enquête longitudinale sur les écoles du Malawi (Malawi Longitudinal School Survey, ou MLSS) a été établie pour remédier au manque de données sur l'éducation. Elle permet de suivre les progrès de l'éducation grâce à trois cycles de collecte de données (données de base, à mi-parcours et à la fin). L'objectif du MLSS est de soutenir le SIGE et de fournir des données pour l'évaluation de l'impact du MESIP. L'enquête longitudinale suivra les changements dans le secteur et fournira un point d'entrée pour les discussions sur les différences entre les sources de données au Malawi. Cependant, la mesure dans laquelle le MLSS améliore la qualité du dialogue et du suivi de l'éducation (le cas échéant) reste à voir.

### ***Contributions du PME au dialogue et au suivi sectoriels***

Les contributions du PME au suivi à travers le MESIP et le plaidoyer du Secrétariat ont appuyé l'amélioration du dialogue et du suivi sectoriels, et ont entraîné une inclusivité accrue des processus au Malawi. Le PME a également accordé à la Coalition pour l'éducation de la société civile du Malawi (CSEC) un financement du Fonds pour de la société civile pour l'éducation afin de soutenir son engagement dans le dialogue sur les politiques du secteur de l'éducation. Le CSEC a confirmé que le gouvernement est devenu plus réceptif à l'engagement civique et au dialogue au cours des trois dernières années. En outre, le soutien financier de l'ESPIG du PME a permis que de fréquentes réunions de groupes de travail techniques aient lieu pendant la mise en œuvre de l'ESIP II.

Les opinions des parties prenantes varient quant à la contribution du PME au dialogue et au suivi sectoriels. Certains ont souligné que le responsable-pays du Secrétariat est plus éloigné du contexte local et est donc davantage en mesure d'évaluer les lacunes du secteur objectivement par rapport aux acteurs sur le terrain. Cependant, d'autres perçoivent peu d'avantages systématiques de faire partie du partenariat, en dehors du financement accordé au MESIP. En ce qui concerne le suivi, la mesure dans laquelle les capacités sont

systématiquement renforcées pour collecter, analyser et utiliser les données pour la prise de décision via le MESIP est limitée par la politique au sein du ministère et la « personnalisation » de la mise en œuvre.

Le secteur est toujours aux prises avec l'absence d'une approche stratégique du dialogue et du suivi. En particulier, les risques fiduciaires persistants affectant l'harmonisation, les préoccupations concernant la mise en œuvre du MESIP et les indicateurs de part variable et les conditions de paiement ont exercé une pression sur les relations.

### ***Implications pour le PME***

L'utilisation des paiements fondés sur la performance connaît des limites dans les pays où le système de suivi est faible, comme le montrent les effets du soutien de la part variable du PME au Malawi. Par conséquent, il est nécessaire de mener de solides consultations concernant les risques, les avantages, les valeurs de référence et les sources de données pour le paiement basé sur les résultats et de se concentrer sur le déplacement du paradigme culturel des produits vers les résultats.

## **G) Contributions du PME au financement du secteur**

### ***État du financement du secteur au Malawi, 2017-2020***

Le gouvernement accorde une forte priorité à l'éducation dans son budget, le pourcentage du budget du gouvernement pour l'éducation s'étant maintenu à au moins 20% depuis 2011. En 2018/19, la plus grande partie du budget total du gouvernement a été allouée au secteur de l'éducation. Des sources de données variées brossent cependant un tableau différent en ce qui concerne la part du budget consacrée à l'éducation. Selon les données du gouvernement et les données issues du cadre de résultats du PME, le Malawi a atteint ce seuil des 20%, et ce depuis 2011 (sauf en 2017), mais avec cependant une baisse visible au fil du temps. Les données de l'ISU font quant à elles état d'une diminution plus importante de la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales au cours de la période d'examen. De plus, en termes réels, le budget total de l'éducation nationale a diminué au cours des quatre dernières années et la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales a également diminué. Dans l'ensemble, la composante la plus importante du budget de l'éducation pour le MoEST sont les coûts récurrents.

L'éducation reçoit la plus grande part du budget de l'État et l'éducation de base reçoit la plus grande part du budget de l'éducation, 47,8%, dont la majorité, 83%, a été affectée aux dépenses de fonctionnement. Seulement 0,20% du budget gouvernemental a été alloué au développement de la petite enfance (DPE) en 2018/19. Si l'on tient compte de l'inflation, en termes réels, l'allocation du gouvernement au DPE a diminué de 2%. Il est intéressant de noter que l'enseignement supérieur a reçu la deuxième plus large affectation budgétaire de fonctionnement en 2018/19 (35,7%). L'enseignement secondaire a reçu 11,5% du budget total du secteur de l'éducation en 2018/19. Il s'agit d'une augmentation de 18% en termes nominaux et de 6% en termes réels. Cependant, cette augmentation n'est pas suffisante face aux réalités difficiles du secteur de l'enseignement secondaire au Malawi, notamment le nombre relativement peu élevé d'écoles et les faibles taux d'enseignants du secondaire formés professionnellement.

Alors que la proportion du budget public augmente, les dépenses réelles demeurent opaques. De plus, la fiabilité limitée du financement compromet sa qualité. Les données confirment que la capacité d'absorption du gouvernement est faible, ce qui indique que même lorsque des fonds sont disponibles, ils ne sont pas convertis en activités en temps opportun. Le financement de l'ESIP II reste incertain, le financement intérieur soutenant les coûts récurrents à tous les niveaux de l'enseignement et le financement externe se concentrant sur les projets d'investissement. Alors que l'ESPIG actuel est de 44 millions de dollars, un déficit de financement demeure.

L'aide publique au développement (APD) totale au Malawi a augmenté de manière significative, passant de près de 954 millions de dollars (incluant tous les donateurs officiels et partenaires au développement) en 2010 à 1 515 millions de dollars en 2017. L'APD au secteur de l'éducation en particulier a suivi une tendance à la hausse similaire,



passant de 89,8 millions de dollars en 2010 à 92,5 millions en 2016, puis a connu une forte augmentation pour atteindre 148,7 millions en 2017. La part du secteur de l'éducation dans l'APD totale au Malawi était de 9,42% en 2010, tombant à 7,07% en 2016 et passant ensuite à 9,48% en 2017.

Au cours de la période de mise en œuvre du NESP, l'alignement et l'harmonisation du financement international sont passés par plusieurs étapes. Il est peu probable que le financement commun budgétisé ait lieu dans un avenir proche. Cependant, les récentes avancées dans le financement conjoint entre les bailleurs permettent d'espérer une harmonisation accrue dans les années à venir. Le soutien de l'APD à l'éducation au Malawi est passé d'un financement commun à un soutien hors budget. Il s'oriente actuellement vers un financement conjoint géré par un gestionnaire fiduciaire indépendant. Tous les bailleurs ne se sont pas engagés dans un fonds commun, mais suffisamment de partenaires au développement sont désormais d'accord pour que des améliorations de l'alignement et de l'harmonisation se produisent.

Le scandale de Capital Hill Cashgate en 2013 a mis en évidence une mauvaise gestion financière à grande échelle, qui a conduit la majorité des PDD internationaux à suspendre ou à retirer leur soutien budgétaire général et leur soutien budgétaire sectoriel, ainsi que leur intérêt pour un financement mis en commun. Depuis lors, le Mécanisme de financement commun (CFM) a été créé en décembre 2017 et signé par un certain nombre de partenaires au développement, à savoir la Norvège, l'Allemagne, la Banque mondiale, l'UNICEF et le DFID. Un cabinet d'expertise comptable international a été recruté pour assurer le suivi fiduciaire requise par ce Mécanisme de financement commun, connu sous le nom de Fonds commun pour les réformes sectorielles. Bien que certains bailleurs aient déjà contribué, beaucoup ont exprimé le désir d'attendre et de voir pendant quelques années avant de contribuer au fonds commun.

### ***Contributions du PME au financement du secteur (intérieur et ODA)***

En 2016 et 2017, le financement du PME pour l'éducation au Malawi représentait environ 19% de l'APD au secteur de l'éducation au Malawi. Ce montant exclut le décaissement de la part variable. Bien qu'il représente une faible proportion globale du financement total, le gouvernement du Malawi a hautement apprécié le projet comme étant le seul appui budgétaire direct dans le secteur de l'éducation, offrant au gouvernement du Malawi la possibilité de démontrer sa capacité à mettre en œuvre et à gérer financièrement un projet à grande échelle, et potentiellement répondre aux préoccupations des autres bailleurs. Le gouvernement a renouvelé son engagement d'augmenter son budget sectoriel. Cependant, il n'est pas clair si cela entraînera une augmentation des dépenses réelles. L'engagement accru du gouvernement est probablement dû à diverses raisons, notamment l'engagement du président dans le secteur de l'éducation, le plaidoyer mondial du PME et l'appréciation par le gouvernement du MESIP, l'ESPIG, qui est actuellement le seul type d'appui budgétaire direct reçu. L'augmentation du budget de l'éducation doit s'accompagner d'une augmentation des dépenses réelles, d'une transparence des dépenses et d'une capacité d'absorption accrue afin de soutenir la mise en œuvre efficace du plan sectoriel et de faire que les ressources permettent d'avoir un système plus solide.

Des améliorations dans l'alignement et l'harmonisation du financement international sont en cours. Les opinions étaient partagées quant à la mesure dans laquelle le soutien du PME a influencé la création du fonds commun, mais le plaidoyer mondial du PME pour l'harmonisation et les influences à travers le MESIP ont probablement catalysé la création de ce fonds. Le financement du PME, supervisé par l'équipe de facilitation de projets de l'agent partenaire pour assurer un suivi fiduciaire solide, a contribué à améliorer l'alignement et l'harmonisation en rétablissant la confiance entre les bailleurs internationaux. En 2019, deux bailleurs ont engagé des fonds dans le fonds commun et un bailleur supplémentaire a annoncé une contribution.

### ***Implications pour le PME***

Cette analyse a des implications intéressantes pour le PME et sa capacité à influencer le financement du secteur. Bien que le gouvernement ait renouvelé son engagement d'augmenter le budget du secteur de l'éducation,

l'historique des réaffectations et des différences entre le budget et les dépenses au Malawi indique que cela pourrait ne peut pas effectivement entraîner d'augmentations réelles. De plus, l'absence de données sur les dépenses du secteur opacifie les flux de financement. Par conséquent, on peut se demander légitimement si la mesure dans laquelle les engagements budgétaires entraînent des dépenses budgétaires cohérentes peut être évaluée dans des contextes comme celui du Malawi.

## H) Contributions du PME à la mise en œuvre du plan sectoriel

### *Mise en œuvre du plan sectoriel au Malawi, 2017-2020*

Après plus d'une décennie de mise en œuvre du NESP, celle-ci a donné des résultats bien inférieurs aux attentes. Certaines activités ont été mises en œuvre avec succès dans le cadre du programme ESIP II. Cependant, dans l'ensemble, les progrès tendent à refléter les succès de plusieurs interventions pilotes, tandis que la mise en œuvre à grande échelle du plan sectoriel dans sa globalité reste extrêmement limitée et la capacité de mise en œuvre est un thème récurrent. Les réalisations dans les domaines prioritaires du MESIP comprennent la parité entre les sexes dans l'inscription aux classes 1 et 2 dans les premières années, l'augmentation du nombre d'heures dans une journée d'école, l'introduction de centres d'apprentissage dans 10 districts, l'amélioration de la distribution des manuels scolaires, l'introduction du nouveau MLSS, le système de « cluster » en cours de pilotage et la décentralisation de l'approvisionnement en matériel d'enseignement et d'apprentissage. En outre, la distribution de subsides scolaires, le début de la construction de latrines et de points d'eau dans les écoles pilotes et les pilotes de collecte de données en temps réel ont été achevés.

Les limites d'une mise en œuvre efficace à grande échelle mettent en évidence des problèmes de capacité. Au Malawi, les structures formelles, y compris la législation et les politiques, étaient perçues comme de légers défis pour la capacité au Malawi. Les contraintes de capacité dans le domaine des ressources humaines et non humaines ont été reconnues, principalement au niveau des districts et des écoles. Les connaissances individuelles et les compétences techniques étaient en place au niveau central mais limitées au niveau des districts et des écoles. La plus grande faiblesse en termes de capacités provient d'une combinaison de facteurs, incluant la faiblesse des mécanismes de responsabilisation pour obliger les responsables centraux du ministère de l'Éducation à rendre compte de la mise en œuvre, un environnement informel qui soutient un manque de transparence, ainsi qu'une volonté politique et une motivation individuelle limitées à mettre en œuvre. Il existe des problèmes de transparence financière et de responsabilité aux niveaux central et des districts ; cependant, au niveau de l'école, il y a eu de fortes améliorations en ce qui concerne la responsabilité financière. En outre, un environnement informel de rétention d'informations clés, une résistance passive aux priorités convenues, un système hautement hiérarchique et un manque de confiance entre les différentes parties prenantes ont créé une économie politique qui va à l'encontre d'une mise en œuvre efficace.

La coordination stratégique entre les acteurs de l'éducation au Malawi est limitée et potentiellement alimentée par la projection de la mise en œuvre en raison de la confiance limitée des partenaires de développement dans la gestion financière et la responsabilisation du secteur public. Les parties prenantes dans différents groupes ont souligné un manque de coordination concernant le contenu de la mise en œuvre et où les projets sont mis en œuvre. Certaines anecdotes faisaient allusion à une certaine concurrence entre les programmes et à une concentration sur « qui » conduit la mise en œuvre, plutôt que « ce qui » est mis en œuvre. De même, les ONG travaillent sur une base géographique, avec différentes ONG travaillant dans différents districts. Cela peut entraîner un manque de couverture dans certaines régions et au contraire une sur-couverture dans d'autres.

### *Contributions du PME à la mise en œuvre du plan sectoriel*

Le PME a apporté certaines contributions à la mise en œuvre du plan sectoriel, tel que MESIP, le projet gouvernemental financé par l'ESPIG. L'une des composantes du MESIP a par exemple été efficace : les Subventions aux écoles axées sur le rendement pour l'amélioration de la promotion et de la rétention. Bien que la proportion du soutien financier du PME ne soit

que l'une des nombreuses contributions à l'éducation au Malawi, être le seul soutien budgétisé présente à la fois des avantages et des inconvénients. Le MESIP offre des possibilités d'augmenter la capacité du gouvernement à mettre en œuvre le plan.

Cependant, les contributions ont été limitées par les mêmes facteurs qui ont affecté la mise en œuvre globale du plan, en particulier les problèmes de gestion et de suivi du MESIP. En résumé : une coordination, une responsabilisation et une capacité limitées. Des questions légitimes ont été soulevées par les parties prenantes du gouvernement et des PDD, par exemple en ce qui concerne la durabilité du renforcement des capacités de mise en œuvre et de là où les ressources resteront à la fin du MESIP. En outre, la personnalisation du MESIP a eu pour conséquence que des fonctionnaires clés qui seront responsables des activités futures lors de la mise à l'échelle ont été exclus des activités du MESIP.

Grâce aux indicateurs de performance au niveau des extrants de l'ESPIG, le PME a contribué à l'élaboration de trois politiques de mise en œuvre supplémentaires. Cependant, des préoccupations ont été exprimées concernant l'optimisation des ressources et la qualité lors de l'élaboration des politiques. Certaines parties prenantes ont noté que le coût politique de la non-approbation des extrants est extrêmement élevé et conviennent qu'il y a eu des défis importants dans la mise en œuvre des politiques. Bien que l'élaboration des plans ait été solide et que les plans aient été de qualité raisonnable, des difficultés subsistent également dans leur mise en œuvre.

### ***Implications pour le PME***

L'une des implications du Malawi pour la théorie du changement du PME et son modèle opérationnel au niveau des pays est la nécessité de prendre en compte l'économie politique dans le modèle. Actuellement, le modèle hypothétise une volonté politique à mettre en œuvre. Il y a également lieu de reconsidérer les activités que le PME devrait financer compte tenu des tensions au Malawi en raison des exigences élevées de supervision pour la construction, de la possibilité de fuite et des difficultés d'approvisionnement. D'autres questions sur la pertinence de la composante « construction scolaire » devraient être mises en évidence dans les futures évaluations des requêtes ESPIG.

De nombreuses parties prenantes ont mis en doute la capacité de la modalité de la part variable à accroître la motivation à mettre en œuvre le plan sectoriel, bien que d'autres aient estimé que la part variable avait influencé la réforme des politiques. Cependant, ces parties prenantes n'anticipent pas un impact sur le long terme, estimant que les politiques et les plans ne seraient pas mis en œuvre en raison de contraintes de capacité. Dans l'ensemble, certaines parties prenantes n'étaient pas convaincues que l'efficacité de la mise en œuvre augmenterait du fait de la part variable. La situation au Malawi soulève la question de savoir : quand la volonté politique n'est pas là, une part variable peut-elle augmenter l'efficacité?

## **I) Changement au niveau du système**

### ***Principales tendances***

Au cours de la période considérée, des améliorations ont été apportées pour accroître l'équité en matière d'accès à l'éducation. Il convient de noter qu'en décembre 2018, les frais de scolarité dans les écoles secondaires ont été supprimés pour accroître l'accès à l'éducation, qui s'appuie sur l'introduction de l'enseignement primaire gratuit au Malawi en 1994, qui avait considérablement réduit le coût d'accès à l'école primaire. Le paiement des frais de scolarité secondaire était considéré comme la principale raison de l'abandon scolaire. De plus, la Stratégie nationale de protection de l'enfance (2012-2018) a aidé à améliorer les cadres réglementaires, à adopter des pratiques de protection en matière d'identification précoce, de gestion des cas et d'orientation dans les 10 communautés les plus défavorisées.

Les données du SIGE donnent une image impressionnante des progrès accomplis dans la réduction du taux d'élèves par classe. Cependant, comme cela a été noté précédemment, ces chiffres diffèrent selon la source et

des propositions pour la vérification de la construction des salles de classe sont en cours de discussion. Le nombre d'écoles secondaires publiques et privées est resté relativement stable au cours de la période considérée. Les taux d'achèvement sont restés faibles au cours de la période ESIP II et se situent actuellement à 52%, bien que le taux d'achèvement des filles ait augmenté de manière plus marquée. Au Malawi, le ratio d'enseignants qualifiés par élève (PQTR) reste faible. Le plan sectoriel s'est concentré très spécifiquement sur la réduction de ce taux. Différentes sources rapportent le PQTR différemment, bien que les données du SIGE donnent une image impressionnante des progrès en matière de PQTR. Le PQTR dans les premières classes (1 et 2) reste significativement élevé et les preuves d'améliorations diffèrent selon la source de données.

Les difficultés pour assurer l'efficacité de l'éducation est démontrée par la proportion d'élèves qui redoublent chaque année. Cette inefficacité est exacerbée par le manque de données financières disponibles pour obliger le système à rendre des comptes. Le système n'a pas été en mesure de suivre la croissance, tant en ce qui concerne la population dans son ensemble que la proportion d'enfants dans la population scolarisée. Les objectifs de taux de redoublement n'ont pas été atteints (10% pour 2017/18) et tous les indicateurs d'efficacité brossent le même tableau : le système éducatif du Malawi est extrêmement inefficace et aucun progrès réel n'a été accompli dans l'amélioration de l'efficacité du système.

La qualité et la pertinence de l'enseignement au Malawi sont entravées en raison du surpeuplement des salles de classe, de la formation inadéquate des enseignants et du manque de développement professionnel de ces derniers, qui ont un impact négatif sur les apprentissages. Plusieurs activités prévues pour améliorer la qualité et la fiabilité de l'enseignement au Malawi n'ont pas été mises en œuvre. L'amélioration du quotient élèves/enseignant formé, la formation des enseignants et le perfectionnement des enseignants en cours d'emploi, ainsi que la réduction du surpeuplement des classes, sont au cœur de l'ESIP II. Cependant, l'emploi et le déploiement d'enseignants formés sont limités. Plusieurs parties prenantes ont indiqué que l'emploi des enseignants était devenu politisé, un grand nombre d'enseignants étant embauchés et déployés avant les élections. De même, il y a peu de données disponibles sur les ressources disponibles dans les classes. À l'aide des données du SIGE, il est possible de calculer le nombre de livres en bon état par élève, par groupe d'âge. Sans données supplémentaires, il est impossible de savoir si la qualité et la quantité des ressources pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage s'améliorent.

Bien qu'il y ait eu quelques améliorations dans la mise en place de systèmes pour suivre la mise en œuvre et la solidité du système, des problèmes de crédibilité demeurent. La capacité de rendre compte avec précision de l'état du système est limitée par les faiblesses du système lui-même. Le précédent rapport annuel de cette évaluation au Malawi a souligné un manque important de données pour suivre la mise en œuvre et mesurer la solidité du système. Depuis lors, le MLSS a fourni des données sur la mise en œuvre, l'efficacité et l'équité dans les districts où le MESIP est mis en œuvre et le SIGE s'est considérablement amélioré. Cela dit, les problèmes de crédibilité concernant les données disponibles sont apparus au cours de l'année écoulée : si davantage de données sont devenues disponibles, les divergences entre les différentes sources ont soulevé des questions concernant leur crédibilité. Au niveau stratégique, il est de plus en plus reconnu que les plans nécessitent des stratégies plus détaillées pour soutenir la mise en œuvre afin de discerner les changements au niveau du système.

Un environnement peu favorable, l'incohérence du système, la faible qualité des données et les préoccupations concernant une prise de décision fondée sur des données probantes demeurent problématiques au Malawi. Il n'existe actuellement aucun système national d'évaluation des acquis scolaires au Malawi, mais certaines données sur les apprentissages sont fournies par le biais d'examen et d'études financées par des bailleurs. L'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement est difficile à suivre en l'absence d'études à différents moments dans le temps.

## ***Liens probables entre la mise en œuvre du plan sectoriel et les changements au niveau du système***

Des réussites ponctuelles se reflètent dans de petits changements au niveau du système. Cependant, ces changements ne peuvent pas être solidement liés pour apporter un vrai changement systémique au Malawi. Il n'y a pas eu de changements majeurs dans l'efficacité et l'efficacé du système au Malawi et l'égalité d'accès à un système faisant face à de tels problèmes n'est pas suffisante pour offrir une éducation de qualité à tous les enfants.

Il y a eu des progrès dans l'alignement financier. Cependant, une large partie des financements des bailleurs étant hors budget, ceci entraîne un grand nombre de projets distincts et la prévisibilité du financement international demeure incertaine.

Alors que la fin de l'ESIP II est proche, les préoccupations qui avaient été soulevées au stade du développement du cycle politique actuel avaient décrit avec précision les principaux obstacles qui se sont ensuivis dans la mise en œuvre du plan. Les problèmes de fiabilité des données et de faiblesse dans la coordination interministérielle demeurent. Il y a des degrés élevés de variabilité entre les différents districts et divisions. Les risques politiques et de gouvernance restent élevés et de niveau macroéconomique. Les risques liés aux capacités de mise en œuvre et de durabilité, les risques fiduciaires et ceux liés aux parties prenantes restent importants pendant la période. L'analyse présentée dans le présent rapport confirme que tous ces obstacles à la mise en œuvre perdurent dans le secteur de l'éducation au Malawi.

### ***Implications pour le PME***

L'une des implications potentielles du Malawi pour la théorie du changement du PME et son modèle opérationnel au niveau des pays est l'absence de données. Le secteur de l'éducation au Malawi est aux prises avec une capacité de mise en œuvre limitée et une faible harmonisation du financement des bailleurs. Par conséquent, le manque de données crédibles et de mise en œuvre à l'échelle du secteur peut saper l'hypothèse du modèle opérationnel, selon laquelle la fourniture de niveaux de financement élevés se traduit par des améliorations au niveau du système.

## **J) Résultats d'apprentissage et équité**

### ***Changements dans les résultats d'apprentissage, l'équité et l'égalité des sexes***

Bien que la majorité des enfants reçoive une instruction dans le cycle primaire, le système n'a pas été en mesure de rendre compte de l'amélioration des résultats d'apprentissage. Tous les niveaux du système éducatif du Malawi (du préscolaire au primaire, jusqu'à l'enseignement supérieur) continuent d'avoir des difficultés dans la provision d'une éducation de qualité.

Il y a eu de modestes améliorations en matière d'équité, d'égalité des sexes et d'inclusion. Cependant, peu d'objectifs de l'ESIP II ont été atteints. La parité entre les sexes a été atteinte pour les quatre premières classes du cycle primaire et l'inscription des élèves ayant des besoins spéciaux a augmenté. Les changements au niveau du système ont entraîné la réintégration des apprenants non-scolarisés dans l'éducation de base formelle. La parité entre les sexes a été atteinte pour les quatre premières classes dans le primaire. La Stratégie nationale de protection de l'enfance a contribué à la réalisation de la parité entre les sexes au Malawi, grâce à un travail au niveau communautaire sur les normes sociales, des efforts pour réduire le mariage des enfants et l'amélioration de la communication entre les écoles et les dirigeants communautaires sur l'importance de l'éducation. Cependant, les améliorations en cours dans les installations sanitaires, soutenues par le MESIP, sont trop récentes pour avoir affecté la parité entre les sexes. Les données sur les enfants non scolarisés dans l'enseignement primaire manquent. Malheureusement, dans l'enseignement secondaire, le nombre d'enfants non-scolarisés



semble augmenter. Compte tenu des problèmes de qualité liés au SIGE, il est difficile d'évaluer si cette petite augmentation est réelle ou due à des incohérences dans les données.

La croissance modeste des inscriptions au Malawi est liée à la croissance de la population générale et aux taux d'abandon élevés, ce qui se traduit par de faibles taux d'achèvement du primaire. Le nombre total d'inscriptions au secondaire augmente également, mais pas au même rythme (progressif) que le nombre d'inscriptions au primaire. Une préoccupation majeure au Malawi demeure le décrochage cumulé au fil des ans en raison des taux de redoublement élevés. Les apprenants progressent lentement au cours des années scolaires et finissent par abandonner avant la fin. En 2017/18, les inscriptions en classe 8 n'étaient que de 25% des inscriptions en classe 1, la même année.

Malgré le niveau de plus en plus élevé des dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire au cours des cinq dernières années, les acquis scolaires restent relativement faibles. Les données sur les résultats d'apprentissage sont incomplètes et quelque peu obsolètes. Les scores nationaux en ce qui concerne les taux de numératie et d'alphabetisation ne sont actuellement pas suivis par le MESIP, qui est financé par le PME. Les données disponibles brossent un tableau inquiétant de la qualité de l'éducation au Malawi. Des données sur la relation entre la qualité et le décrochage scolaire ont été explorées dans plusieurs études, trouvant des associations statistiquement significatives entre les écoles de faible qualité et les taux d'abandon élevés. Les améliorations de l'apprentissage modestes qui peuvent être observées sont très probablement le résultat direct du programme national de lecture de l'USAID. Les contributions doivent être soutenues et des changements systémiques dans les pratiques et les pédagogies des enseignants doivent avoir lieu pour améliorer globalement la prestation des services éducatifs.

### ***Liens probables avec les changements observés au niveau du système***

Il y a très peu de preuves montrant un changement systémique à grande échelle au Malawi, au-delà d'une amélioration certaine de l'équité dans l'accès, et très peu de données indiquant que les élèves apprennent dans les écoles. Les données sur les résultats d'apprentissage ventilées par sous-groupe sont rares et les statistiques sur le redoublement, la transition et l'achèvement reflètent un système inefficace et inefficent. Il est peu probable que ce système produise un impact dans les domaines de l'apprentissage. Suivant la théorie du changement du PME, bien qu'il y ait eu des succès isolés dans la mise en œuvre, les défis ont prévalu. Les réalisations au niveau du système ont été principalement accomplies dans le domaine de l'augmentation de l'équité en matière d'accès. Cependant, des améliorations dans l'apprentissage n'ont pas encore été démontrées.

### ***Implications pour le PME***

L'étude de cas du Malawi démontre l'importance de l'économie politique dans la prestation des services éducatifs. Des changements positifs dans l'économie politique sont la clé de voûte de l'amélioration de la mise en œuvre, de la transformation du système et de la production d'un impact. Le Malawi confirme la théorie du changement du PME, en ce qu'il met en évidence l'incapacité de modifier le système en l'absence d'une mise en œuvre à grande échelle. En outre, le cas du Malawi souligne que la théorie du changement du PME ne s'attaque pas à l'environnement politique de la prestation de services éducatifs et n'est donc pas suffisamment flexible pour un contexte comme celui du Malawi. Certes, il sera plus facile de maintenir l'accent sur la qualité de l'apprentissage dans les réunions du groupe local des partenaires de l'éducation et les revues sectorielles conjointes lorsque les données sur les résultats d'apprentissage seront régulièrement rapportées en temps opportun.

## K) Conclusions et questions stratégiques

### *Contributions du PME*

La principale conclusion de l'observation et de l'analyse du PME au Malawi jusqu'à présent est que les progrès ne sont pas nécessairement linéaires. Si le Malawi a clairement bénéficié à ce jour du soutien matériel apporté par le partenariat, les résultats sont mitigés. Certains progrès et réalisations sont en cours, mais ils sont modestes et à petite échelle, malgré d'importants investissements matériels et stratégiques réalisés dans le secteur. Des défis notables demeurent.

Il n'y a pas assez de données pour prouver que les investissements matériels et stratégiques réalisés par le PME ont contribué de manière significative à la réalisation de l'objectif d'assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous au Malawi. Il est cependant plausible que le soutien du PME ait amélioré la qualité et l'inclusivité du plan sectoriel de l'éducation ainsi que l'inclusivité du dialogue sectoriel. Avec le temps, cette inclusion accrue pourrait devenir l'un des leviers pour améliorer la responsabilisation. Cependant, cela n'a pas encore été le cas jusqu'à présent.

Il est prouvé que le plaidoyer et le soutien financier du PME ont contribué à un meilleur financement du secteur. Cela est devenu évident maintenant que le CFM a été opérationnalisé. En outre, le gouvernement a accru son engagement à augmenter son allocation budgétaire au secteur de l'éducation, mais il reste du travail à faire pour améliorer la transparence dans la gestion des finances publiques et suivre les dépenses par rapport à ces engagements budgétaires.

Une attention insuffisante a été accordée à la capacité du MoEST à mettre en œuvre le plan. Certes, bon nombre des défis rencontrés ont été mis en évidence au stade du développement du plan et l'option d'être simplement moins ambitieux dans la planification est déplacée. Il est probable que les ressources continueront d'être augmentées pour soutenir la mise en œuvre du plan, bien que la mise en œuvre réelle reste problématique. Quelques succès notables ont été obtenus ; cependant, des éléments majeurs de la mise en œuvre restent bien en retard.

### *Bonnes pratiques émergentes*

Au Malawi, bien que peu de meilleures pratiques aient été identifiées, une bonne pratique clé a pu être notée. Celle-ci est reliée aux options alternatives à la mise en commun des financements, dans des contextes nationaux ayant une gestion et des processus fiduciaires faibles. Bien que l'harmonisation dans un fonds commun ne soit pas encore possible en raison des scandales financiers passés, un mécanisme de financement commun fonctionnel est en place avec un suivi internationale pour appuyer la mise en œuvre du plan sectoriel. Les obstacles potentiels à l'économie politique doivent être examinés attentivement avant de financer certaines activités de mise en œuvre, telles que la construction.

### *Questions stratégiques*

Le cas du Malawi fournit quatre questions stratégiques sur le modèle opérationnel du PME et sa théorie du changement.

- Le rôle d'agence de coordination (AC) est pivotale dans la théorie du changement du PME au niveau national pour la responsabilité mutuelle. Actuellement, ce rôle est extrêmement exigeant en termes de temps et de coût politique. **Le PME perçoit-il des risques importants de ne pas répondre aux préoccupations des PDD concernant ces coûts en tant qu'AC**, dans la mesure où une exécution inférieure à la norme affecterait considérablement l'efficacité du PME ?

- **L'introduction de paiements basés sur la performance a-t-elle des conséquences imprévues dans des contextes où les systèmes sont faibles comme au Malawi?** Le coût du calcul des extrants et des résultats à enjeux élevés sur les systèmes de données fragiles peut apporter des incitations perverses et les systèmes faibles peuvent se plier sous la pression. Bien qu'il y ait eu un engagement à vérifier les résultats des indicateurs liés aux décaissements par le biais d'un contractant indépendant, il n'est pas clair comment cela sera fait rétrospectivement lorsque la base, plutôt que la ligne médiane, les chiffres sont contestés.
- **Le Secrétariat prend-il en compte la solidité des systèmes nationaux à produire des données fiables par rapport aux indicateurs liés aux décaissements?** Il est recommandé que le Secrétariat examine la solidité de la responsabilité mutuelle dans chaque pays, avant d'introduire un financement basé sur les résultats.
- **Le modèle opérationnel du PME considère-t-il effectivement l'importance de l'économie politique d'un pays pour assurer des changements au niveau du système ?** Il faudrait développer des moyens d'évaluer les barrières politiques et d'élaborer des stratégies pour faire évoluer l'économie politique, afin de renforcer bon nombre des hypothèses qui sous-tendent la théorie du changement et le modèle opérationnel du PME. Pour renforcer la théorie du changement, il faudrait développer des modèles et stratégies alternatifs au-delà du modèle opérationnel actuel pour les contextes sous-optimaux où certaines des hypothèses ne sont pas validées, en particulier celles sur la motivation des parties prenantes (par le biais d'incitations). Un examen sérieux de la capacité du ministère, de l'efficacité des méthodes de travail entre les départements, de la durabilité au-delà des « projets » et de l'élimination des obstacles à l'économie politique devrait être un objectif clé du partenariat pour l'avenir. Il est recommandé que le PME examine les données disponibles en matière d'impact de l'économie politique sur les systèmes éducatifs (voir le programme RISE) et examine les implications pour les processus du PME. Par exemple, **le PME peut envisager d'introduire une analyse de l'économie politique et l'élaboration d'une stratégie pour certains ou tous ses pays membres**, afin d'informer le soutien du PME aux pays.